

# SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE L'ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE DANSE ET ART DRAMATIQUE DE VILLEURBANNE

46, cours de la République – 69100 Villeurbanne

## Comité syndical Délibération de la séance du jeudi 8 juillet 2021

Membres du comité syndical				Délibération n° 2134
En exercice	Présents	Pouvoirs	Absents	Objet : Transformation poste PEA Formation Musicale n° 334 à temps complet (100%) vers PEA Formation Musicale et Culture à temps complet (100%)
9	3	3	6	Rapporteur : M. Stéphane FRIOUX
Délibéré : Adopté à l'unanimité				Annexe : Ancienne et nouvelle fiche de poste numéro 334

**Président :** Monsieur Stéphane Frioux

**Présent(e)s :** Monsieur Stéphane Frioux, adjoint au Maire, Ville de Villeurbanne  
Monsieur Hugo Dalby, conseiller Métropole de Lyon  
Madame Corinne Subai, conseillère Métropole de Lyon

**Pouvoirs :** Madame Caroline Lagarde, conseillère Métropole de Lyon, à Madame Subai  
Madame Aurélie Loire, adjointe au Maire, Ville de Villeurbanne, à Monsieur Dalby  
Monsieur Cédric Van Styvendael, Maire, Ville de Villeurbanne, à Monsieur Frioux

**Excusé(e)s :** Monsieur Gaëtan Constant, adjoint au Maire, Ville de Villeurbanne  
Madame Caroline Lagarde, conseillère Métropole de Lyon  
Madame Aurélie Loire, adjointe au Maire, Ville de Villeurbanne  
Madame Laure-Emmanuelle Pradelle, adjointe au Maire, Ville de Villeurbanne  
Madame Anne Reveyrand, conseillère Métropole de Lyon  
Monsieur Cédric Van Styvendael, Maire, Ville de Villeurbanne

Transmission à la Préfecture le 12 juillet 2021

Délibération n°2134 – Transformation de poste- poste PEA Formation musicale n°334 à temps complet (100%) vers PEA Formation musicale et Culture à temps complet (100%)

Mesdames, Messieurs,

Pour répondre aux besoins du Projet d'établissement et après avis du Comité Technique Paritaire du 29 juin 2021, il est proposé la transformation du poste n°334 de Professeur d'Enseignement Artistique – Formation musicale, à temps complet (soit 16 heures de face à face pédagogique) vers un poste de Professeur d'Enseignement Artistique – Formation musicale et Culture à temps complet 100% (soit 16 heures de face à face pédagogique), avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2021.

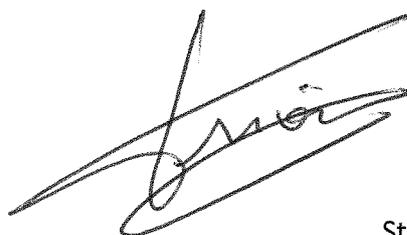
Les crédits afférents sont prévus au budget 2021.

Il est proposé aux membres du comité syndical d'approuver la transformation du poste numéro 334.

**Annexes** : Ancienne et nouvelle fiche de poste.

Après vote, les membres du Comité Syndical approuvent la transformation du poste numéro 334.

**Syndicat Mixte de Gestion**  
de l'Ecole Nationale de Musique  
de Villeurbanne  
46, cours de la République  
69100 Villeurbanne  
Tél. 04 78 68 98 27



Stéphane FRIOUX  
Président du Syndicat Mixte de Gestion  
Ecole Nationale de Musique, Danse et Art Dramatique  
Villeurbanne

# FICHE DE POSTE

ville de villeurbanne

## FICHE DE POSTE: ENSEIGNANT – PROFESSEUR(E) D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE – FORMATION MUSICALE (TEMPS COMPLET) – CLIQUEZ ICI POUR TAPER DU TEXTE. CLIQUEZ ICI POUR TAPER DU TEXTE.

CRÉÉE

MISE À JOUR

ACTUALISATION

LE 01/09/2017

CTP DU A DEFINIR

LE CLIQUEZ ICI POUR ENTRER UNE DATE.

DIRECTION GENERALE

DIRECTION

DIRECTION SERVICE

SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE L'ECOLE NATIONALE DE MUSIQUE DANSE ET ART  
DRAMATIQUE DE VILLEURBANNE

ENMDAD

POLE ENSEIGNEMENT

### MISSIONS

- Enseignement de la Formation musicale

### ACTIVITÉS

- Enseigner la Formation musicale, dans le domaine Classique à contemporain sur le cursus complet, de la sensibilisation jusqu'au cycle spécialisé, et en ouverture vers d'autres champs esthétiques (musiques actuelles amplifiées, traditionnelles, anciennes, jazz, chanson, etc.)
- Former à l'oralité, au mouvement et aux différentes techniques et langages de l'invention et de la création (improvisation, composition, arrangement).
- Développer l'ouverture et la diversification esthétiques dans une approche soutenue de transversalité
- Mettre en œuvre des pratiques collectives vocales et instrumentales et des projets de classe et interclasses
- Utiliser des techniques d'informatique musicale (MAO)
- Initier et former à l'invention (improvisation, composition, arrangement)
- Concevoir et mener des actions de sensibilisation vers les jeunes publics hors les murs (orchestre à l'école, diffusion, etc.),
- Préparer et suivre les réalisations publiques des élèves.
- Suivre et évaluer les élèves en tant que professeur référent de la classe, en lien étroit avec la scolarité
- Participer à la concertation et à la recherche pédagogique dans l'école.
- Intégrer le Centre de Documentation et le studio d'enregistrement au parcours des élèves.
- Représenter le cas échéant l'établissement dans les réseaux professionnels concernés par la discipline.

Annexe DELIB 2134 - Ancienne fiche de poste n° 334 Formation Musicale

Format d'enregistrement du fichier : PDP\_Cir\_mom-du-poste\_AAAA\_DIR-act.docx

## **COMPÉTENCES**

---

- **Connaissances**
  - Connaissances artistiques, culturelles et pédagogiques larges et approfondies
  - Connaissance du cadre institutionnel de l'enseignement artistique
- **Savoir-faire**
  - Aptitude à la pédagogie de groupe et à l'aménagement des temps pédagogiques
  - Aptitude à la création, la conception et à la mise en œuvre de projets, de partenariats
  - Aptitude à l'innovation, à l'expérimentation
  - Aptitude à construire des transversalités entre arts, esthétiques et disciplines
  - Aptitude à œuvrer en direction de publics diversifiés
  - Aptitude à développer la pédagogie sur des bases larges et approfondies
- **Savoir être et attitudes requises**
  - Aptitude à la concertation, au travail d'équipe, à la coordination de projet et de département pédagogique

## **LIENS HIÉRARCHIQUES**

---

- Le professeur d'enseignement artistique – Formation musicale est rattaché hiérarchiquement au directeur ou au directeur adjoint en fonction du rattachement du département disciplinaire.

## **LIENS FONCTIONNELS**

---

- Le professeur d'enseignement artistique – Formation musicale est rattaché sur le plan fonctionnel au directeur ou au directeur adjoint en fonction du rattachement du département disciplinaire.

## **CONDITIONS D'EXERCICE DES MISSIONS**

---

- **Lieu de travail :**
  - Ecole Nationale de Musique Danse et Art Dramatique – 46 cours de la République 69100 Villeurbanne. Ecoles et structures de quartiers
- **Moyens spécifiques détenus**
  - Sans objet
- **Contraintes**
  - Horaires tardifs et week-ends (spectacles, stages etc.)
  - Vous pouvez apporter des précisions sur les horaires (prise de poste avant 8h et/ou fin de journée après 18h00).
- **Horaires de travail**
  - 16h00 de face à face pédagogique, annualisation des congés sur calendrier scolaire de l'Education Nationale
  - Règlement particulier du temps de travail du service en date du (indiquez la date du CTP / le règlement)

## **CONDITIONS STATUTAIRES DU POSTE**

Cadre d'emploi des professeurs d'enseignement artistique

NBI pas de NBI

Régime indemnitaire : régime indemnitaire de base

# FICHE DE POSTE

ville de villeurbanne

## **FICHE DE POSTE: ENSEIGNANT – PROFESSEUR(E) D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE – FORMATION MUSICALE ET CULTURE - TEMPS COMPLET – POSTE NUMERO 334**

CRÉÉE  
MISE À JOUR  
ACTUALISATION  
DIRECTION GENERALE  
DIRECTION  
DIRECTION SERVICE

LE 01/09/2017

CTP DU 29/06/2021

LE 03/06/2021

SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE L'ECOLE NATIONALE DE MUSIQUE DANSE ET ART  
DRAMATIQUE DE VILLEURBANNE

ENM

POLE ENSEIGNEMENT

### **MISSIONS**

- Enseignement de la Formation musicale et la culture musicale

### **ACTIVITÉS**

- Enseigner la Formation musicale et la culture musicale, dans le domaine Classique à contemporain sur le cursus complet, de la sensibilisation jusqu'au cycle spécialisé, et en ouverture vers d'autres champs esthétiques (musiques actuelles amplifiées, traditionnelles, anciennes, jazz, chanson, etc.)
- Former à l'oralité, au mouvement et aux différentes techniques et langages de l'invention et de la création (improvisation, composition, arrangement).
- Développer l'ouverture et la diversification esthétiques dans une approche soutenue de transversalité
- Mettre en œuvre des pratiques collectives vocales et instrumentales et des projets de classe et interclasses
- Utiliser des techniques d'informatique musicale (MAO)
- Initier et former à l'invention (improvisation, composition, arrangement)
- Concevoir et mener des actions de sensibilisation vers les jeunes publics hors les murs (orchestre à l'école, diffusion, etc.),
- Préparer et suivre les réalisations publiques des élèves.
- Suivre et évaluer les élèves en tant que professeur référent de la classe, en lien étroit avec la scolarité
- Participer à la concertation et à la recherche pédagogique dans l'école.
- Intégrer le Centre de Documentation et le studio d'enregistrement au parcours des élèves.
- Représenter le cas échéant l'établissement dans les réseaux professionnels concernés par la discipline.

Annexe DELIB 2134 - Nouvelle fiche de poste n° 334 Formation Musicale et Culture

Format d'enregistrement du fichier : FDP\_Cat\_nouv-do-poste\_3344 DIRsec.docx

## **COMPÉTENCES**

---

- **Connaissances**
  - Connaissances artistiques, culturelles et pédagogiques larges et approfondies
  - Connaissance du cadre institutionnel de l'enseignement artistique
- **Savoir-faire**
  - Aptitude à la pédagogie de groupe et à l'aménagement des temps pédagogiques
  - Aptitude à la création, la conception et à la mise en œuvre de projets, de partenariats
  - Aptitude à l'innovation, à l'expérimentation
  - Aptitude à construire des transversalités entre arts, esthétiques et disciplines
  - Aptitude à œuvrer en direction de publics diversifiés
  - Aptitude à développer la pédagogie sur des bases larges et approfondies
- **Savoir être et attitudes requises**
  - Aptitude à la concertation, au travail d'équipe, à la coordination de projet et de département pédagogique

## **LIENS HIÉRARCHIQUES**

---

- Le professeur d'enseignement artistique formation musicale et culture musicale est rattaché hiérarchiquement au directeur adjoint

## **LIENS FONCTIONNELS**

---

- Le professeur d'enseignement artistique formation musicale et culture musicale est rattaché sur le plan fonctionnel au directeur

## **CONDITIONS D'EXERCICE DES MISSIONS**

---

- **Lieu de travail :**
  - Ecole Nationale de Musique Danse et Art Dramatique – 46 cours de la République 69100 Villeurbanne. Ecoles et structures de quartiers
- **Moyens spécifiques détenus**
  - Sans objet
- **Contraintes**
  - Horaires tardifs et week-ends (spectacles, stages etc.)
  - Vous pouvez apporter des précisions sur les horaires (prise de poste avant 8h et fin de journée après 18h00)
- **Horaires de travail**
  - 16h00 de face à face pédagogique, annualisation des congés sur calendrier scolaire de l'Education Nationale
  - Règlement particulier du temps de travail du service en date du [Indiquez la date du C.T.P du règlement]

## **CONDITIONS STATUTAIRES DU POSTE**

---

Cadre d'emploi des professeurs d'enseignement artistique

NBI pas de NBI

Régime indemnitaire : régime indemnitaire de base